

Monsieur l'Envoyé spécial du Président de la République Française pour la protection de la planète, Nicolas Hulot,

Monsieur le représentant de la Commission européenne,

Monsieur le 1^{er} ministre du Gouvernement des Iles Vierges Britanniques et président du groupe des PTOM, Dr. Orlando SMITH,

Monsieur le Premier ministre de Curaçao, M. Ivar ASJES,

Monsieur le Secrétaire exécutif de la convention sur la diversité biologique, Braulio Ferreira de Souza Dias,

Madame La directrice générale de l'Union Internationale de Protection de la Nature, Julia Marton Lefèvre,

Mesdames et Messieurs, les représentants d'organisations non gouvernementales,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et messieurs, en vos grades et qualités.

Permettez-moi avant toute chose de vous souhaiter la bienvenue, ici en Guadeloupe, à l'occasion de cette conférence internationale sur la Biodiversité et le Changement Climatique. C'est évidemment un honneur pour notre archipel d'accueillir un tel évènement.

Lorsque la Commission européenne a lancé l'idée de l'organisation de cette conférence pour les territoires composant les RUP et les PTOM, la Guadeloupe s'est immédiatement portée candidate.

Au même titre que les Iles Vierges Britanniques (les BVI), qui président le groupe des Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) pour cette année 2014.

Notre territoire a eu la chance d'être retenu. Et c'est tout naturellement que nous avons ensuite souhaiter associer les BVI à l'organisation de ce rendez-vous international.

Obtenir une meilleure prise en compte par la Commission européenne, des points de vue politique et financier, de l'importance des enjeux de gestion de la biodiversité outre-mer, c'est donc un des objectifs affichés de cette conférence.

Nos territoires sont d'autant plus sensibles à ces problématiques que l'essentiel de la biodiversité de l'Europe se trouve concentré précisément dans les régions ultrapériphériques et les PTOM.

Lesquels garantissent aussi à l'union européenne le plus grand domaine maritime du monde.

Reste que la juste appréciation de cette richesse demeure insuffisante au regard des financements communautaires qui lui sont consacrés.

Durant nos travaux, nous traiterons également des impacts du changement climatique qui menacent notre biodiversité.

Nous en mesurons déjà les effets notamment sur nos coraux dont le risque de disparition est réel.

La Guadeloupe, à travers cette conférence internationale, défend l'idée d'une nouvelle ambition de l'Europe pour la préservation de la biodiversité dans nos régions et la lutte contre le changement climatique.

Cette aspiration gagnerait à être partagée par tous les territoires ultramarins de l'union européenne. Car la portée des enjeux dépassent largement nos différences respectives et les statuts qui régissent nos rapports avec l'Europe.

Terre d'accueil de cette conférence internationale, notre archipel sera bien entendu très attentif aux actes qui en découleront.

Nous aurons à cœur également de porter nos contributions aux débats à l'appui de ce que nous mettons en œuvre sur notre territoire, en liaison avec nos partenaires institutionnels.

Je veux parler de notre schéma d'aménagement régional qui intègre ces problématiques de protection de l'environnement, mais aussi du schéma de mise en valeur de la mer élaboré par la région Guadeloupe.

Une stratégie spécifique en matière de biodiversité et de préservation de notre patrimoine naturel est également en chantier en collaboration avec l'Etat.

A ce stade, quelques priorités nous semblent pertinentes. Elles font d'ailleurs pour certaines d'entre elles, écho au programme de cette conférence, à savoir lutter contre la perte de biodiversité ou encore développer les économies vertes et bleues.

Difficile d'occulter les atteintes à notre biodiversité. La pollution de nos sols par le chlordécone en est un triste exemple. Dans ce cas précis, il s'agirait d'encourager la recherche pour la dépollution de nos sols.

De même, pour faire face à l'invasion de nos plages par les sargasses, et organiser la collecte, le stockage et la valorisation de ces algues, un accès facilité à des programmes communautaires qui pourraient financer ces actions constituerait un début de réponse à nos préoccupations immédiates.

J'ajoute que plusieurs projets concrets de coopération régionale portés ou soutenus par la région Guadeloupe sont actuellement soumis au financement de la Commission européenne.

Ils concernent la réintroduction du Lamentin et un projet de lutte contre la prolifération, du poisson-lion.

En ce qui concerne le changement climatique, la loi relative à la transition énergétique et la croissance verte adoptée la semaine dernière à l'assemblée nationale est porteuse d'une évolution majeure pour les outre-mer.

Le texte présente en effet des avancées substantielles, tant en matière de résorption des inégalités énergétiques structurelles et historiques entre la Guadeloupe et l'Hexagone qu'en matière de gouvernance des politiques publiques de l'énergie.

Dans le prolongement du Grenelle de l'environnement, la loi réaffirme ainsi des objectifs spécifiques en matière d'énergie renouvelable et de réduction des gaz à effet de serre pour les outre-mer, adaptés aux enjeux énergétiques et à l'exposition des territoires ultramarins aux changements climatiques.

Le texte propose ainsi de parvenir à l'autonomie énergétique dans les départements d'outre-mer en 2030, avec, comme objectif intermédiaire, 50% d'énergies renouvelables en 2020.

Parmi les adaptations prévues, la suppression du seuil arbitraire de 30% de déconnexion des énergies renouvelables.

Chaque territoire ultramarin pourra en outre fixer, dans sa programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), un seuil de déconnexion prenant en compte les caractéristiques de son réseau électrique.

C'est l'occasion d'évoquer notre volonté, aux côtés de l'Etat et des promoteurs concernés, d'accompagner le développement de la géothermie à Bouillante. Une extension du site de production est envisagée.

Des études doivent encore être menées, mais une capacité de 45 à 50 MW supplémentaires est annoncée pour cette unité Bouillante 3. Sous réserve d'une évolution du capital de la centrale, ce projet pourrait aboutir d'ici 5 à 7 ans.

L'occasion aussi de souligner le pourcentage encore trop important dans nos régions, des usagers mal alimentés en énergie électrique (entre 3 et 5%) et surtout l'absence à ce jour de seuil imposé à EDF pour le nombre de coupures longues dans les Outre-mer, alors que dans l'hexagone il est fixé à 15h.

Mesdames et Messieurs, la première conférence internationale sur la biodiversité et le changement climatique qui s'est tenue en 2008 a permis de valider le Message de la Réunion, du nom de ce département d'outre-mer où s'est tenue cette conférence.

Ce document établit un état des lieux de la biodiversité Outre-mer, de sa richesse, de ses contraintes et de ses potentiels.

Il liste aussi les enjeux et les actions à mener pour traiter cette biodiversité. C'est donc un document très riche qui a marqué une première étape dans les relations avec la Commission européenne et les Etats membres. Mais nous devons maintenant aller plus loin.

Car si sur le plan pratique, la conférence de la Réunion, s'est traduite par l'adoption par l'Europe de l'outil financier BEST qui permet de financer des actions sur la biodiversité dans les territoires d'outre-mer. L'initiative se révèle inopérante à l'usage.

Le dispositif n'est pas suffisamment doté et accessible. Il est nécessaire de le faire évoluer.

Le message de la Guadeloupe, ce document final que nous serons appelés à valider à l'issue de cette conférence devra donc s'attacher à poser les bases d'une nouvelle dynamique dans ce partenariat avec l'Europe.

Ce message doit servir de base à la définition d'un plan d'actions sur lequel nous pourrons nous engager dans les prochaines années.

Il nous faudra donc être très concrets, délimiter les principaux enjeux, définir les moyens nécessaires et les conditions de leur mise en œuvre.

Oui ! nos territoires veulent s'affirmer comme les principaux acteurs de la préservation et de la valorisation de leur biodiversité. Et ils le revendiquent.

Mais ils attendent de l'Union européenne qu'elle prenne ses responsabilités à leurs côtés dans la défense de ce patrimoine, par la mobilisation de moyens adéquats.

Mesdames et messieurs, sans préjuger des résultats de vos travaux en atelier et de votre expertise reconnue, il me paraît opportun de suggérer déjà ces quelques pistes pour notre message final :

- La mise en œuvre de mesures visant à soutenir les projets de démarrage pour des technologies d'énergie renouvelables innovantes dans les RUP et les PTOM ;
- Le soutien à la restauration des zones dégradées ou contaminées dans nos régions en mettant l'accent sur le principe de la compensation écologique ;
- La mise en place un système financier BEST plus accessible dédié à la biodiversité et au changement climatique dans les RUP et PTOM, avec des critères qui correspondent aux besoins.
- Mais aussi de vrais engagements dans la préservation des mangroves et récifs coralliens.

Pour conclure, puisqu'il est temps. Je formule le souhait que le message de la Guadeloupe qui sera porté dans les instances internationales telles que la Conférence Paris Climat en 2015 dessine concrètement la nouvelle feuille de route que nous appelons de nos vœux pour passer de manière visible, d'une logique de constats et d'élaboration de stratégies, à une logique d'action pour la préservation et la valorisation de notre biodiversité.

Je vous remercie.